



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transports publics

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

181029_ConsultationH19_Réponses aux interventions_V1.1.docx
DIRH – DGMR – MT / JN-MB

Lausanne, le 29 octobre 2018

Projet d'horaire 2019 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions (version 1.2)

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Préambule	3
Transports ferroviaires	4
CFF – Chemins de fer fédéraux	4
100 Lausanne – Sion – Brig	4
111 Vevey – Puidoux (– Palézieux)	6
150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	7
200 Vallorbe – Lausanne	9
210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	10
150/210 Relations Bienne – Genève-Aéroport (via bypass)	10
250 Lausanne – Fribourg	11
251 Lausanne – Palézieux – Payerne	12
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	13
Autres entreprises concessionnaires (ETC).....	14
101 Lausanne–Echallens–Bercher (LEB)	14
112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass).....	14
120 Montreux – Château-d’Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	16
Transports routiers	18
CarPostal - Région Ouest	18
56 Mex – Vufflens-la-Ville – Bussigny (cadre 10.056)	18
383 Montpreveyres – Mézières – Carrouge – Vucherens – Syens (cadre 10.383).....	18
420 Echallens – Penthéraz – Chavornay (cadre 10.420)	18
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435).....	19
540 Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin (cadre 20.540)	19
562 Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens (cadre 20.562).....	19
564 Granges-près-Marnand – Trey / Henniez – Seigneux – Sédeilles (cadre 20.564)	20
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	20
684 Croy-Romainmôtier – Mont-la-Ville (cadre 10.684).....	21
685 Orbe – Ballaigues – Vallorbe (cadre 10.685).....	21
686 Orbe – Baulmes (cadre 10.686)	22
720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George (cadre 10.720)	22
721 Rolle – Aubonne – Allaman – (Signal-de-Bougy) (cadre 10.721).....	22
725 Allaman – Aubonne – Gimel – Bière (cadre 10.725)	22
CarPostal - Région Sion.....	23
151 Bex – Monthey (cadre 12.151).....	23
152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152).....	23
153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	23
171 Le Sépey–Leysin, 173 Le Sépey–Col-des-Mosses et 174 Château-d’Oex–Col-des-Mosses (cadres 12.171, 12.173 et 12.174) 23	
174 Château-d’Oex – Col-des-Mosses (cadre 12.174)	24
MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay	24
702 Tolochenaz – Morges – Lonay – Echandens – Bussigny VD (cadre 10.702)	24
724 Morges – St-Prex – Etoy (cadre 10.724).....	24
735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville (cadre 10.735)	25
750 Cossonay-Penthalaz – L’Isle (cadre 10.750).....	25
tl : Transports publics de la région lausannoise.....	26
54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	26
60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060).....	26
62 Epalinges – Mézières VD – Moudon (cadre 10.062)	27
67 Pully – Belmont-sur-Lausanne – Grandvaux – Cully (cadre 10.067).....	27
956 Montheron – Cugy VD/Lausanne Taxibus (cadre 10.956).....	27
TPC : Transports publics du Chablais	28
111 Aigle – Villeneuve VD (cadre 12.111).....	28
TPN : Transports publics nyonnais.....	28
814 Coppet – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.814).....	28

Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix	29
613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	29
VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve	29
203 La Tour-de-Peilz centre – Vevey gare (cadre 10.203)	29
210 Villeneuve VD gare – centres commerciaux - gare (cadre 10.210)	30
292 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (Bus nocturne) (cadre 10.292).....	30

Préambule

La Division management des transports de la Direction générale de la mobilité et des routes (ci-après DGMR-MT) a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées entre le 28 mai et le 17 juin 2018 relatives au projet d'horaire 2019 (horaires valables du 9 décembre 2018 au 14 décembre 2019) sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération (www.projet-horaire.ch).

→ Environ 180 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les interventions concernant le trafic "grandes lignes" des Chemins de fer fédéraux (CFF) leur ont été transmises pour analyse. Leur éventuelle prise en compte est de la compétence de la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT). *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic « grandes lignes » et les réponses des CFF sur fond gris.*

Les requêtes concernant le trafic régional sont transmises aux entreprises de transport concernées. Leur mise en place éventuelle, en fonction de leur faisabilité technique et financière, a été traitée par la DGMR-MT durant l'été 2018, en collaboration avec les entreprises de transport.

Finalement, les interventions concernant les lignes de bus urbaines sont aussi transmises aux entreprises pour prise de connaissance. Les décisions concernant leur prise en compte sont de la compétence des communes desservies. *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic urbain et les éventuelles réponses des entreprises sur fond bleu.*

HORAIRES DEFINITIFS 2019

Les horaires électroniques sont déjà en ligne sur le site des CFF : <http://www.cff.ch> (saisir une date ultérieure au 8 décembre 2018).

Les cadres horaires 2019 au format de l'indicateur officiel seront disponibles en ligne dès le 9 novembre 2018 au plus tard : <http://www.tableaux-horaires.ch> (avant cette date, les cadres 2018 sont encore en ligne).

Transports ferroviaires

CFF – Chemins de fer fédéraux

Rupture de correspondance à Lausanne entre les lignes du Simplon et du Plateau :

La DGMR-MT rappelle que les CFF se sont engagés à rétablir la totalité des correspondances en gare de Lausanne dès décembre 2019 entre les lignes du Simplon et du Plateau. Pour l'horaire 2019, les solutions transitoires mises en place avec l'horaire 2018 sont maintenues.

100 Lausanne – Sion – Brig	
A quand des liaisons plus rapides et fréquentes entre Lausanne et Milan ?	Demande récurrente Pour l'offre Lausanne - Milan, il n'y a pas de modification d'offre prévue ces prochaines années. Les CFF analysent actuellement le potentiel de clients pour une éventuelle extension de l'offre. A noter que pour l'introduction de nouvelles liaisons internationales, les CFF dépendent également de son partenaire italien. En outre, les trains EC circulent sur le tronçon Genève – Brig sur des sillons d'heures de pointe. L'attribution de sillons supplémentaires n'est pas garantie dans l'état actuel de la planification.
Mettre les trains <i>InterRegio</i> du Plateau en correspondance avec ceux du Simplon sur le même quai, afin de donner un maximum de chance pour d'éventuelles correspondances	Demande récurrente La correspondance quai à quai entre les <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève-Aéroport (25XX) et Genève – Aéroport – Brig (17XX) n'est pas possible à Lausanne, car elle impliquerait des cisaillements dans les itinéraires (croisements des trains entre eux) et des restrictions de capacités à l'entrée et en sortie de la gare de Lausanne. Les horaires ne pourraient ainsi plus être maintenus (allongement). Pour rappel, la correspondance à Lausanne entre les trains <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève et <i>InterRegio</i> Genève – Brig sera rétablie en décembre 2019 (horaire « Simplon 2020 »).
La suppression en soirée, du lundi au jeudi des trains IC Lausanne – Fribourg aggrave une situation déjà précaire des correspondances à Lausanne de/pour le Simplon	En raison d'une erreur dans le cadre horaire soumis à la consultation, ces trains (IC 7xx) sont apparus comme supprimés entre Fribourg et Lausanne du dimanche au jeudi soir. En réalité, ils circuleront du lundi au dimanche comme à l'horaire 2018. Par ailleurs, la correspondance à Lausanne entre les trains <i>InterRegio</i> Lucerne – Genève et <i>InterRegio</i> Genève – Brig sera rétablie en décembre 2019 (« horaire Simplon 2020 »).
Réintroduire l'arrêt du train <i>RegioExpress</i> 3558 à La Tour-de-Peilz	Demande récurrente Réintroduire l'arrêt à La Tour-de-Peilz, en plus de celui à Burier, n'est pas possible en raison de la capacité de la ligne et de l'occupation des quais en gare de Lausanne.

100 Lausanne – Sion – Brig	
Qu'en est-il du prolongement des trains RE Genève - Vevey jusqu'à St-Maurice annoncé à fin 2018 par les CFF ?	Le prolongement des RegioExpress à St-Maurice, interviendra à l'horaire 2020 (décembre 2019). En effet, en raison des travaux en cours dans le tunnel de Burier, une seule voie est disponible jusqu'à fin 2019 (simple voie). La capacité nécessaire pour prolonger les trains RegioExpress ne sera disponible qu'à la fin des travaux dans ce tunnel.
La promesse des trains IR90 à deux étages en direction du Valais sera-t-elle tenue ?	Dès le changement d'horaire de décembre 2018, des trains à deux niveaux circuleront entre Genève-Aéroport et Brigue le weekend. L'objectif des CFF est de faire circuler un train à deux étages également en semaine à partir de la mi-2019. A l'horaire 2020, plusieurs trains à deux étages circuleront toute la semaine sur la ligne du Valais.
Desserte de Cully par les trains RegioExpress Genève – Vevey	Au niveau de la concession, la desserte de la gare de Cully est assurée par le trafic régional. Les CFF « Grandes Lignes » ne prévoient pas de faire arrêt avec les RegioExpress Léman dans cette gare, dans l'état actuel des planifications.
Quand la desserte de Bex sera-t-elle renforcée ? Cadence horaire systématique pour Bex ?	La desserte de Bex sera reprise à l'horaire 2020 (dès décembre 2019) avec le prolongement des trains RegioExpress (Annemasse-) Genève – Lausanne jusqu'à St-Maurice. Une cadence horaire système sera mise en place et devrait être renforcée en heures de pointe du matin et du soir (horaire en cours de planification). La DGMR-MT travaille en étroite collaboration avec les CFF à l'élaboration de l'horaire « Simplon 2020 ».
Pourquoi le train InterRegio 1734 (dp Bex 21h02) en direction de Lausanne circulera seulement du 26 juillet au 13 décembre durant la semaine ?	Il s'agit d'une erreur dans le cadre horaire. Le train 1734 circulera bien toute l'année 2019. Par ailleurs, la DGMR-MT a demandé l'arrêt de l'InterRegio 1736 (départ de Bex vers 22h), ce qui a été accepté par les CFF.
Maintien des circulations des trains 1927, 1931, 1735, 1737, 1739 en direction de Viège/Brigue pour assurer la correspondance vers Berne	Les trains InterRegio 1927 et 1931 font déjà aujourd'hui terminus à Sion. Concernant l'IR 1735 du dimanche au jeudi, il faudra changer à Sion sur un train RegionAlps (RE3593) à destination de Brigue. Pour les IR 1737 + 1739, les trains de la demi-heure suivante (1837 et 1839) sont prolongés jusqu'à Brigue. Il s'agit uniquement d'un basculement de 30 minutes. La destination de Viège n'est donc pas péjorée, mais ces deux trains (1837 et 1839) ne donneront pas de correspondance à Viège pour Berne.
Manque de capacité dans les RE supplémentaires en heures de pointe	Les CFF suivent continuellement la fréquentation de ces trains. En fonction de la disponibilité de matériel roulant, il n'est pour le moment pas possible de prendre des mesures pour combler le manque de place.

100 Lausanne – Sion – Brig	
<p>Arrêter les trains du RER3 à Saint-Saphorin, Rivaz, Epesses et Villette, au minimum aux heures de pointe</p>	<p>Demande récurrente</p> <p>La situation ne peut toujours pas être améliorée. Les conditions-cadres, et donc les contraintes de capacité sur la ligne, restent les mêmes.</p> <p>De plus, de nombreux travaux (gare de Cully, tunnel de Burier, gare de Vevey) sont prévus ces prochaines années, ce qui limitera d'autant plus la capacité déjà restreinte de la ligne.</p> <p>Selon la planification du développement du RER Vaud, la cadence à 30 minutes pour la desserte des haltes entre Cully et Vevey est prévue pour fin 2020, si les travaux des enclenchements de la gare de Lausanne et l'aménagement de la gare de Cully en gare terminus pour certains trains du RER Vaud sont terminés.</p>
<p>Les trains 24011 et 18401 ont leur terminus à Ville-neuve et à Vevey. Pourraient-ils poursuivre leur route jusqu'à St-Maurice comme offre nocturne ?</p>	<p>Cela n'est techniquement pas réalisable pour les deux trains, pour des raisons d'équilibre des rames. En effet, la rame régionale du train 24011 retourne sur Lausanne par le train pyjama Villeneuve (03h31) – Lausanne (04h10). Quant au train grandes lignes 18401, le prolongement vers St-Maurice n'est pas possible tant que les travaux du tunnel de Burier ne sont pas terminés (fin 2019), car il s'agit d'un train à deux étages.</p> <p>La DGMR-MT va analyser si une offre nocturne, telle que demandée, est intégrable à l'horaire Simplon 2020.</p>

111 Vevey – Puidoux (– Palézieux)	
<p><i>La commune de Chexbres n'est pas satisfaite de l'horaire actuel. La DGMR-MT et les CFF vont rencontrer la Commune d'ici la fin de l'année 2018 afin de prioriser les demandes (amélioration des correspondances à Puidoux vers Lausanne et Genève ou vers Palézieux puis Moudon ou Fribourg-Berne, amélioration des correspondances à Vevey vers Montreux-Villeneuve ou Lausanne, prolongement vers Palézieux,...) et rechercher ensemble des pistes d'améliorations pérennes à court et moyen termes.</i></p>	
<p>Prolonger le train des vignes (RER 7) de Puidoux vers Palézieux aussi la semaine</p>	<p>Demande récurrente</p> <p>Ce prolongement n'est pas possible en semaine en raison d'un manque de voies libres à Palézieux. En effet, autour de la minute 00, il y a simultanément les trains suivants en gare de Palézieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • InterRegio Lucerne – Genève-Aéroport (voie 1) ; • InterRegio Genève-Aéroport – Lucerne (voie 2) ; • RER5 Grandson – Palézieux – Grandson en terminus (voie 3 coté Lausanne) ; • RER8 Payerne – Palézieux – Payerne en terminus (voie 3 coté Payerne). <p>Il est impossible de satisfaire cette requête avant l'horizon 2025, coïncidant avec le prolongement systématique des trains de la ligne RER8 de Palézieux à Lausanne.</p>

111 Vevey – Puidoux (– Palézieux)	
<p>Améliorer les correspondances à Puidoux pour le flux Chexbres – Lausanne</p>	<p><i>Demande récurrente</i></p> <p>Une étude des flux a montré qu'un plus grand nombre de clients prennent les correspondances à Vevey. Cela a amené les CFF à privilégier les correspondances en gare de Vevey plutôt qu'à Puidoux.</p> <p>En outre, les conditions-cadres de l'horaire 2019 sont identiques à celles de 2018. En effet, les correspondances entre les trains des lignes RER9 Lausanne – Kerzers et RER7 Vevey – Puidoux ont été réduites le plus possible, avec un rebroussement du train des vignes en gare de Puidoux (au minimum 4 minutes sont nécessaires) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • RER 9 : Lausanne (XX.13) – Puidoux (XX.22) ➔ RER 7 : Puidoux (XX.31) – Chexbres (XX.34) ; • RER 7 : Chexbres (XX.22) – Puidoux (XX.27) ➔ RER 9 : Puidoux (XX.36) – Lausanne (XX.48). <p>Le sillon de la ligne RER9 a dû être repositionné en fonction des fortes contraintes de la ligne de la Broye (Lausanne – Moudon – Payerne – Avenches – Kerzers) qui est à simple voie. Les croisements ne peuvent donc se faire que dans les gares équipées. C'est pour cette raison que l'aménagement des gares de Lucens et Ecublens-Rue a été adapté pour introduire la cadence semi-horaire en décembre 2017.</p> <p>Par conséquent, la nouvelle structure d'horaire avec des croisements de trains à Palézieux, Ecublens-Rue, Lucens, Payerne et Avenches est très contraignante. Cela a conduit à un allongement de la correspondance à Puidoux à 9 minutes, contre 3 minutes jusqu'en décembre 2017 entre les trains RER9 et RER7.</p>

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
<p><i>Suite à un mauvais timing dans la publication de l'horaire, certains trains apparaissaient comme supprimés une partie de la semaine ou de l'année alors qu'ils rouleront tous les jours. Les CFF s'excusent auprès des voyageurs pour ces désagréments et les invitent à consulter l'horaire une nouvelle fois.</i></p>	
<p>Le trafic longue distance entre Genève et Lausanne (IR 18xx et IC 7xx) ne doit pas être réduit avant 22h, au moins 2 produits devraient fonctionner : RE et IR ou RE et IC</p>	<p>Malheureusement, l'intervalle « travaux » démarrant à 22h ne donne pas assez de capacité à CFF Infrastructure pour faire rouler le même nombre de trains qu'en journée (trains Voyageurs, Cargo, Railcare..).</p> <p><i>Note de la DGMR-MT : La logique est effectivement de faire circuler les trains "lent" (RE) pour assurer en priorité une desserte de toutes les gares importantes.</i></p>

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
Concept de soirée entre Lausanne et Genève pas satisfaisant : Trains RE avec 7 arrêts (plus de 50 minutes), absence d'accompagnement (problèmes d'insécurité et de resquille), rames RE-Dosto pas adaptées au trafic grandes lignes	<p>En raison des importants travaux entre Lausanne et Genève-Aéroport, les CFF ont dû mettre en place un "concept de soirée" avec des allègements d'horaire afin de maintenir une offre acceptable et suffisamment claire pour les clients. Certes, des allongements de parcours sont à prévoir, en raison de tronçons à voie unique (voie hors service pour travaux).</p> <p><i>Par ailleurs, sur demande de la DGMR-MT, les CFF prévoient de renforcer graduellement l'accompagnement dans les trains RegioExpress à partir du 1^{er} trimestre 2019 afin de lutter contre le sentiment d'insécurité ainsi que la resquille dans ces trains.</i></p>
Rétablir les liaisons directes (IC) entre Lausanne et Genève le soir après 20h. L'alternative RegioExpress n'est pas acceptable	<p>En raison du nombre de travaux entre Lausanne et Genève-Aéroport, les CFF ont dû mettre en place un "concept de soirée" avec des allègements d'horaire afin de maintenir une offre acceptable et suffisamment claire pour les clients.</p> <p><i>Note de la DGMR-MT :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • IC Genève (20h42) – Lausanne (21h18) maintenu toute l'année.
Ajouter des trains entre 2h et 4h entre Lausanne et Genève	<p>Malheureusement, à cette heure-là, il n'y a pas assez de fréquentation pour justifier de trains supplémentaires. De plus, cette plage est également utilisée pour réaliser de nombreux travaux.</p>
Est-il possible de retarder le dernier RegioExpress de Genève à Gland vers 23h55 (au lieu de 23h42) ?	<p>Les CFF ne prévoient pas de faire partir le dernier RegioExpress de façon plus tardive. Le départ à l'horaire 2019 sera à 23.42 de Genève du dimanche au jeudi et à 23.49 les vendredis et samedis.</p>
La Municipalité de Nyon s'oppose à la suppression de l'IC 541 Nyon (21h25) – Bienne (22h43) du lundi au jeudi soir inclus	<p>En raison d'un mauvais timing de publication de l'horaire, ce train est apparu comme supprimé du lundi au jeudi soir. En réalité, il circulera du lundi au dimanche de Genève-Aéroport à Zurich, avec arrêt à Nyon.</p>
La Municipalité de Nyon s'oppose à la suppression du train quittant Nyon vers 0h25 en direction de Genève	<p>Le train RegioExpress 18490 (Nyon 0h24 – Genève 0h40 – Aéroport 0h49) doit être remplacé par un bus entre Nyon et Genève-Aéroport du dimanche au jeudi soir, en raison des travaux Léman 2030.</p>
Trajets prolongés, trains grandes lignes supprimés, réduction de l'offre en soirée	<p>Les CFF regrettent ces désagrèments. En raison du nombre de travaux entre Lausanne et Genève-aéroport, les CFF ont dû mettre en place un "concept de soirée" avec des allègements d'horaire afin de maintenir une offre acceptable et suffisamment claire pour les clients. Certes, des allongements de parcours sont à prévoir.</p>

150 Lancy-Pont-Rouge/Genève-Aéroport – Genève – Nyon – Morges – Lausanne	
Ponctualité des RegioExpress à Coppet en soirée	En raison des travaux Léman 2030, les retards sont malheureusement plus fréquents. Les CFF en ont conscience et mettent tout en œuvre pour éviter les désagréments pour ses voyageurs.
Création d'une offre nocturne les nuits de vendredi à samedi et samedi à dimanche et veilles de fêtes Lancy (0h51) – Coppet (1h30/1h35) – Genève (1h59)	Réponse du Canton de Genève – Commanditaire principal de l'offre : La création d'une offre nocturne ferroviaire complémentaire au réseau Noc-tambus, est à l'étude. Pour autant que sa création soit validée, elle ne sera pas mise en service avant 2020, dans le cadre du nouveau réseau Léman Express.
Introduire la cadence semi-horaire entre Lancy-Pont Rouge et Coppet aussi les dimanches et fêtes	Réponse du Canton de Genève – Commanditaire principal de l'offre : Pour des questions essentiellement financières, le canton de Genève met en œuvre une stratégie de développement de l'offre régionale progressive depuis plusieurs années. Sur l'axe Genève – Coppet, les développements d'offre suivants sont prévus : <ul style="list-style-type: none"> • Juin 2018 : cadence 1/4 d'heure en période de pointe. • Décembre 2018 : cadence 1/4 d'heure en journée, du lundi au vendredi. • Décembre 2019 : cadence 1/4 d'heure du lundi au samedi, cadence 1/2 h le dimanche et prolongement des trains vers la France.
Garantir les dernières correspondances à Renens pour le flux Morges – Renens – Cossonay-Penthalaz	Pour des raisons techniques, notamment avec le distancement des trains, il est pour l'heure impossible d'augmenter le temps d'arrêt du train (RER2) à Renens. Les clients peuvent appeler le Contact Center à Brig (0848 44 66 88) en cas de problèmes des dernières correspondances. Des solutions peuvent être trouvées au cas par cas si les correspondances figurent à l'horaire mais ne sont pas offertes à cause du retard.

200 Vallorbe – Lausanne	
Ajouter un train au départ de Lausanne à 18h34	Le goulet d'étranglement de Renens, ainsi que le distancement entre les trains, ne permettent pas un départ à 18h34. Par ailleurs, en raison de l'équilibre des rames, si un train supplémentaire est produit dans ce sens, cela nécessitera un retour en matériel vide dans le sens Vallorbe – Lausanne.
Manque aussi une course après minuit, le train s'arrêtant à Cossonay	La dernière course pour Vallorbe quitte Lausanne à 0h01 et il n'est pas prévu pour le moment d'ajouter une course à 1h01. <i>Note de la DGMR-MT : Le train 24002 (départ de Lausanne à 1h27) ne s'arrête pas à Cossonay, il circule jusqu'à Grandson, donc ne peut pas être prolongé vers Vallorbe.</i>

200 Vallorbe – Lausanne	
Retarder le départ du dernier train pour Vallorbe à 0h27 (au lieu de 0h01)	<p>Selon les CFF, le dernier IR (2502) de Berne avec une cinquantaine de clients n'offre pas de marché nécessaire pour le retardement de ce train, en regard des clients en transit depuis la Riviera vers l'Ouest lausannois.</p> <p>Par ailleurs, des conflits de sillons existent avec le trafic marchandises selon les CFF. Ainsi le départ serait impossible avant 0h40. De plus, des surcoûts seraient provoqués par l'allongement du tour du mécanicien.</p> <p>Pour ces raisons, la DGMR-MT ne donne pas suite à cette requête, mais l'inscrit dans ses planifications futures.</p>
La correspondance entre le RE 18487 Genève – Renens (arrivée 0h04) et le RER 2 24296 Renens – Vallorbe (départ 0h08) doit être assurée	<p>Pour des raisons techniques, notamment avec le distancement des trains, il est pour l'heure impossible d'augmenter le temps d'arrêt du train (RER2) à Renens. Les clients peuvent appeler le Contact Center à Brig (0848 44 66 88) en cas de problèmes des dernières correspondances. Des solutions peuvent être trouvées au cas par cas si les correspondances figurent à l'horaire mais ne sont pas offertes à cause du retard.</p>

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Bienne	
Introduire une liaison supplémentaire plus matinale entre Bienne et Lausanne	<p>Demande récurrente</p> <p>Pour le moment, les CFF ne planifient pas l'introduction d'une liaison plus matinale entre Bienne et Lausanne, en raison d'une faible demande estimée. Un départ de Bienne à 4.45 n'entre pas dans la stratégie de l'offre CFF (trop tôt).</p>
Maintien du train 24111 Yverdon (5h28) – ... - Chavornay (5h37) – Lausanne	<p>Il s'agit d'une erreur des CFF dans la publication du cadre 210. La DGMR-MT n'a jamais demandé la suppression de ce train.</p>

150/210 Relations Bienne – Genève-Aéroport (via bypass)	
Maintien de l'ICN 541 Genève-Aéroport (21h02) – Bienne – Zürich HB aussi du dimanche au jeudi	<p>Les CFF ont décidé de maintenir ce train tous les jours de la semaine.</p>
Pourquoi les deux derniers InterCity Neigezug (ICN) desservant Nyon n'effectueront plus l'arrêt dans cette gare avec l'horaire 2019 ?	<p>Il s'agit d'une erreur, les trains suivants circuleront en 2019.</p> <ul style="list-style-type: none"> • ICN 511 à destination de Bienne/Zürich quittera Nyon à 6.25. • ICN 536 en provenance de Zürich/Bienne arrivera à Nyon à 22.32/37.

150/210 Relations Bienne – Genève-Aéroport (via bypass)	
Réintroduire des liaisons InterCity Neigezug (trains pendulaires) entre Yverdon-les-Bains et Nyon (sans passer par Lausanne)	Demande récurrente Les CFF ne peuvent pas accéder à cette requête en raison des contraintes liées aux travaux Léman 2030 et de la succession des trains entre Morges et Genève.

250 Lausanne – Fribourg	
Les IC1 737, 739 et 732, 734 doivent circuler entre Lausanne et Fribourg tous les jours	En raison d'un mauvais timing de publication de l'horaire, ces trains sont apparus comme supprimés du dimanche au jeudi soir. En réalité, ils circuleront du lundi au dimanche entre Lausanne et Fribourg.
Correspondance à Lausanne entre les ICN du Pied-du-Jura et les IR Lausanne – Palézieux – Romont – Fribourg	Les CFF ont décidé de réintroduire l'arrêt à Palézieux et Romont sur les trains IR Genève-Aéroport – Lucerne depuis décembre 2017. Cela a comme conséquence d'anticiper le départ de/retarder l'arrivée à Lausanne de 6 minutes (départ vers Fribourg à 44 au lieu de 50, respectivement arrivée à 16 au lieu de 10), ce qui rompt la correspondance pour ce flux.
Desserte de Prilly-Malley à assurer pour tous les trains régionaux venant de Palézieux – Lausanne	Cela n'est pas possible techniquement à l'heure actuelle. En effet, en raison des travaux dans le nœud de Lausanne, il est nécessaire d'avoir un distancement suffisant des trains dans le goulet de Renens.
Ajout d'un train au départ des gares de Grandvaux et suivantes, à 05:44, arrivée Lausanne 05:56	Pour des raisons de roulements de matériel, l'introduction d'un train RER4 Palézieux (05h34) – Lausanne (5h56) nécessite un train de matériel vide supplémentaire pour acheminer le matériel roulant à Palézieux. Cela engendrerait des coûts supplémentaires ne pouvant être financés par le budget cantonal.
Auparavant, si l'utilisateur loupait sa cadence à xxh03 à LS pour Grandvaux par exemple, il lui était possible de circuler via Puidoux et la S9, pour redescendre en correspondance avec la S4 jusqu'à sa gare (Grandvaux, Bossières, La Conversion)	Cette possibilité existe toujours mais avec une attente prolongée de 11 minutes à Puidoux : <ul style="list-style-type: none"> • Lausanne xxh13 – Puidoux xxh20 / Puidoux xxh41 – Grandvaux xxh44. D'autre part, le tronçon entre Lausanne et Palézieux sur lequel se situe Grandvaux est très sollicité (trafic important) et il a fallu faire des aménagements d'horaire pour la cadence semi-horaire sur la Broye. Il n'est donc techniquement pas possible de repositionner la circulation des trains RER9 entre Lausanne et Puidoux telle qu'à l'horaire 2017 sans renoncer à la cadence semi-horaire dans la Broye.

250 Lausanne – Fribourg	
Absence de desserte RER5, le week-end à Pully-Nord	La fréquentation de la gare de Pully-Nord le week-end ne justifie pas la mise en place de la cadence semi-horaire selon les CFF. A ce titre, la DGMR-MT suit attentivement l'évolution de la fréquentation. Par ailleurs, la proximité de Lausanne permet des alternatives bus par les TL au moment où les trains de la ligne RER5 ne circulent pas (par exemple la ligne 9 des TL).
251 Lausanne – Palézieux – Payerne	
Gare de Payerne : Prévoir les correspondances sur le même quai entre S9 et S30 lorsque qu'il y a la cadence à l'heure (week-end, tôt le matin et le soir)	Selon les CFF, une systématique au niveau des voies pour la S9 et la S30 va être appliquée. Par contre, cette systématique ne prévoit pas une correspondance quai à quai, qui n'est techniquement pas possible car l'itinéraire des trains est imposé par la typologie de la gare (quai spécifique en fonction de l'itinéraire).
Allongement du trajet Lausanne – Lucens de 3 minutes par rapport à l'horaire 2018 Pourquoi le temps de parcours est-il allongé entre Lausanne et Payerne depuis décembre 2017 ?	L'horaire 2019 est une reconduction de l'horaire 2018. Pour rappel, la ligne de la Broye (Lausanne – Moudon – Payerne – Avenches – Kerzers) étant à simple voie, les croisements ne peuvent donc se faire que dans les gares équipées. C'est pour cette raison que l'aménagement des gares de Lucens et Ecublens-Rue a été nécessaire pour introduire la cadence semi-horaire. Par conséquent, la nouvelle structure d'horaire avec des croisements de trains à Palézieux, Ecublens-Rue, Lucens, Payerne et Avenches est très contraignante. Si le temps de parcours entre Payerne et Lausanne augmente de 5 minutes, celui entre Avenches et Lausanne diminue de 6 à 8 minutes. En revanche, l'introduction d'une cadence semi-horaire, même avec un transbordement une fois sur deux à Palézieux, est plus attractive pour la clientèle.
Dégradation des correspondances à Morat pour le flux Avenches – Morat – Neuchâtel Allongement du temps de parcours Avenches - Neuchâtel de 20 minutes Flux Faoug – Fribourg ou Faoug – Neuchâtel péjorés	Le positionnement de la ligne RER9 Lausanne – Payerne – Kerzers et le décalage des horaires des trains sur la ligne Neuchâtel – Morat – Fribourg avec croisement de Münchenwiler-Courgevaux et Pensier (en lieu et place de Morat) ont conduit à un allongement de la correspondance à Morat (+25 minutes) pour les voyageurs circulant entre Avenches et Neuchâtel. Une alternative est possible via Kerzers (+12 minutes), lorsque les trains S5 du RER Berne circulent entre Morat et Payerne/Avenches. En effet, les voyageurs peuvent emprunter les trains S5 Payerne – Kerzers (arrêt à Domdidier, Avenches, Faoug, Morat, Muntelier-Löwenberg et Galmiz) puis transborder sur le S5 vers Neuchâtel.
Arrêt à Grandvaux du RER9 12921 pour les élèves vers Puidoux	La ligne Lausanne – Palézieux est très sollicitée (trafic important). Pour respecter le distancement minimum des trains, il est techniquement impossible de faire un arrêt à Grandvaux avec les trains de la ligne RER9.

251 Lausanne – Palézieux – Payerne	
Interruption du 23 mai au 15 septembre 2019, notamment pour le tunnel de de Villangeaux (entretien et mise au gabarit pour trains à deux niveaux)	Le service de substitution bus est en cours de planification. Les CFF feront toutefois leur possible afin que les travaux aient le moins d'incidence sur les clients de la Broye.
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg	
Nouvelle structure d'horaire entre Yverdon-les-Bains et Fribourg	<i>Demande récurrente</i> En 2018, les horaires des trains de la Broye ont été décalés de 15 minutes par rapport à la situation de 2017. Les correspondances sont alors assurées sur les <i>InterCity Neigezug</i> de/vers Lausanne et Genève, comme demandé depuis de nombreuses années par la COREB notamment, de la manière suivante :
Dégradation des correspondances Neuchâtel – Yverdon – Payerne	<ul style="list-style-type: none"> • Arrivée S30 de Payerne XX.43 – Départ ICN vers Genève XX.53 ; • Arrivée ICN de Lausanne XX.37 – Départ S30 vers Payerne XX.48 ; • Arrivée S30 de Payerne XX.13 – Départ ICN vers Lausanne XX.22 ; • Arrivée ICN de Genève XX.05 – Départ S30 vers Payerne XX.18.
Allongement des correspondances RER de Lausanne (RER1 et 5) de/vers Payerne	Par conséquent, les correspondances vers Neuchâtel sont allongées d'une quinzaine de minutes. Il est impossible de donner de bonnes correspondances simultanément vers Lausanne, Genève et Neuchâtel. Par analogie, les correspondances des trains de la Broye, données en priorité sur les trains <i>InterCity Neigezug</i> (trains pendulaires) vers Lausanne et Genève, allongent celles avec les trains régionaux (RER1 et RER5). Il est impossible de faire mieux.
Dégradation des correspondances à Fribourg vers Berne	<i>Demande récurrente</i> Le décalage de 15 minutes, allongeant d'autant la correspondance à Fribourg vers Berne, est admis par les Cantons de Fribourg et Berne. En même temps, les correspondances sont assurées dans toutes les directions à Payerne, ainsi que vers Lausanne et Genève (<i>InterCity Neigezug</i>) à Yverdon-les-Bains. De plus, cela permet au Canton de Fribourg n'introduire la cadence au quart d'heure entre Fribourg et Givisiez (alternance des lignes de Morat et Payerne).
Renforcer la capacité des trains Fribourg – Yverdon-les-Bains avec utilisation systématique de rames Domino à 4 éléments	Les CFF ne disposent pas de matériel roulant disponible pour ajouter un élément à ces navettes.
La S30 doit circuler également toutes les demi-heures le week-end	Les cantons de Fribourg et Vaud étudieront cette demande dans le cadre de la planification des horaires pour la période horaire 2020/2021.

Autres entreprises concessionnaires (ETC)

101 Lausanne–Echallens–Bercher (LEB)	
<p><i>L'horaire prévu entre le 9 décembre 2018 et le 10 août 2019 n'évoluera pas par rapport à l'horaire actuel (2018) car il s'agit d'une reconduction de l'offre. Toute nouvelle prestation sera mise en œuvre dès la cadence 15' à Echallens, soit à partir du 11 août 2019.</i></p>	
<p>Ne pas supprimer les trains directs</p>	<p>Les moyens à disposition (infrastructures, véhicules,...) ne permettent pas de proposer des trains directs en plus des trains réguliers depuis Bercher. Toutefois, l'horaire cadencé en continu et uniforme sur l'entier de la journée offre non seulement plus de clarté pour les voyageurs mais également plus de départs depuis Bercher (notamment en fin de matinée, en soirée et le dimanche). Une augmentation de la qualité de l'offre, principalement en termes de ponctualité, est également recherchée à travers cette nouvelle trame horaire.</p> <p>Par ailleurs, il restera encore deux trains de renfort aux heures de pointe entre Assens/Cheseaux et Lausanne pour décharger les trains 110 et 112 très chargés.</p>
<p>Etudier l'introduction de la cadence au quart d'heure jusqu'à Bercher aux heures de pointe en compensation de la suppression des directs</p>	<p>Eu égard aux travaux du tunnel sous l'Avenue d'Echallens qui se poursuivront jusqu'en octobre 2020, le renforcement de l'offre sur le haut de la ligne est envisagée à l'horizon de l'ouverture du gymnase d'Echallens à l'horizon 2021-22. Toutefois, la fréquentation actuelle sur la section Bercher – Echallens ne justifie pas une cadence intégrale au quart d'heure.</p> <p>Par ailleurs, pour renforcer l'offre sur le haut de la ligne, il est nécessaire d'avoir la gare de Bercher équipée de deux bordures de quai (travaux prévus à l'horizon 2020).</p>
<p>Manquent les trains au départ de Bercher à 9h20 et 10h20</p>	<p>Les départs prévus de Bercher autour de 9h20 et 10h20 sont prévus dès la mise en service de la cadence 15 minutes à Echallens, c'est-à-dire dès le 11 août 2019. Dès cette date la cadence à 30 minutes toute la journée sans exception du lundi au dimanche sera offerte entre Bercher et Lausanne.</p>

112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass)	
<p><i>Attention : il faut distinguer deux périodes de circulation différentes à savoir du 9 décembre 2018 au 30 juin 2019 (cadence 20' en heures de pointe) respectivement du 1^{er} juillet au 14 décembre 2019 (cadence 15 minutes en heures de pointe).</i></p>	
<p>Prolonger le service à 30 minutes entre Vevey et Blonay en semaine jusqu'à 22h40</p>	<p>Requête récurrente</p> <p>Grâce à l'introduction de la cadence au quart d'heure aux heures de pointe, l'entreprise MVR a optimisé sa production et est en mesure de proposer la cadence semi-horaire en soirée du lundi au samedi entre Vevey et Blonay jusqu'à 22h40 dès le 1^{er} juillet 2019.</p>

112 Vevey – Blonay – Les Pléiades (GoldenPass)	
De juillet à décembre 2019, avancer le train 1416 de 5'-6' (arrivée souhaitée à Blonay vers 7h40) pour les écoliers	Requête admise par MVR, le train 1416 arrivera à Blonay à 7h39, comme entre décembre 2018 et juin 2019.
De décembre 2018 à juin 2019, avancer le train 1418 de 2' (arrivée souhaitée à Blonay à 8h24) pour les écoliers	Les MVR n'accèdent pas à cette requête, car il est impossible d'avancer ce train de 2' en raison du temps de rebroussement aux Pléiades (après train 1411/1413) déjà au minimum de 3'. Avancer le train montant (1411 ou 1413) n'est pas possible à cause du croisement à St-Légier Gare et de l'absence de temps d'attente à Blonay.
De juillet à décembre 2019, avancer le train 1418 de 2' (arrivée souhaitée à Blonay à 8h26) pour les écoliers	Requête admise par MVR, le train 1416 arrivera à Blonay à 8h26, comme entre décembre 2018 et juin 2019. Par conséquent la marche du train 1413 a dû être adaptée.
De décembre 2018 à juin 2019, avancer le train 1427 de 3' (départ souhaité de Blonay à 12h07) pour les écoliers	Requête admise par MVR, le train 1427 quittera Blonay à 12h07 au lieu de 12h10.
De juillet à décembre 2019, avancer le train 1427 de 3' (départ souhaité de Blonay à 12h07) pour les écoliers	Requête admise par MVR, le train 1427 quittera Blonay à 12h07 au lieu de 12h10.
De juillet à décembre 2019, les communes de Blonay et St-Légier demandent un train supplémentaire Vevey (11.57) – Blonay (12.12)	Les MVR sont en mesure de produire cette prestation supplémentaire dès l'introduction de la cadence 15' entre Vevey et Blonay. La DGMR-MT accepte de financer ces prestations supplémentaires.
Introduction de la cadence à 30' aussi le dimanche	Une cadence à 30' le dimanche de 7h30 à 19h30 nécessite l'introduction de 13 paires de trains supplémentaires. Les charges supplémentaires liées à cette offre ne figurent dans le budget 2019 de la DGMR-MT. La demande sera reconsidérée dans le cadre du budget 2020.

120 Montreux – Château-d’Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	
Maintien de la desserte des haltes de Jor et Sendy-Sollard	<p>La DGMR-MT a demandé au MOB de maintenir la desserte de ces haltes. La direction du MOB s’est engagée pour assurer ces dessertes au minimum jusqu’en décembre 2020. En effet, cet horizon correspond à la mise en service du GoldenPassExpress (liaisons directes Montreux – Interlaken Ost).</p> <p>La DGMR-MT a demandé au MOB de réétudier, avec l’Office fédéral des transports, toutes les pistes pour adapter ses infrastructures afin de respecter les normes LHand (accès aux personnes à mobilité réduite), tout en maintenant ces deux dessertes. Par ailleurs, une rencontre réunissant les parties concernées (OFT, DGMR, MOB, Commune de Montreux) aura lieu avant la fin de l’année 2018.</p>
Avancer le train 2207 de 5 minutes pour assurer la correspondance à Fontanivent avec le bus (ligne 208, course 8104, 07h55) à destination du gymnase de Burier	L’horaire du train ne peut pas être modifié et arrivera à 7h59 à Fontanivent. En revanche, l’horaire du bus 208 (course 8104) a été adapté, soit un départ à 8h01 de Fontanivent et une arrivée prévue à 8h12 au Gymnase, soit identique à l’horaire 2017.
Correspondances en direction du Valais quasiment inexistantes. Le prolongement de Fontanivent jusqu’à Charnex permettrait des correspondances en 3 minutes à Montreux	Les R 23xx départ de Montreux xxh49 attendent la correspondance du Valais arrivée Montreux à xxh46. Lorsque le R 23xx circule jusqu’à Charnex, au retour il ne donne pas correspondance pour le Valais, par contre lorsqu’il circule jusqu’à Fontanivent, il y correspondance sur le Valais. Il n’est pas possible de prolonger les trains Fontanivent – Charnex – Fontanivent en assurant les correspondances de / pour Valais.
Retarder les départs au xxh20 (au lieu de xxh15) pour éviter les ruptures de correspondances avec les trains régionaux	<p>En journée, avec les départs au xxh15, il n’est pas possible de retarder le départ de Montreux en raison du temps de rebroussement à Sonzier (3 minutes), puis du retour à Montreux pour croisement avec le direct (ou R) départ xxh44.</p> <p>Par ailleurs, les trains R 23xx peuvent attendre jusqu’à 3 minutes un train CFF en retard.</p>
Dernier train (2239) qui arrive à Montreux à 23h50 manque correspondance pour Lausanne. Pas de train pour Lausanne avant 1h01	Les correspondances à Zweisimmen ne peuvent pas être modifiées. De plus, en soirée, il est impossible de croiser à Saanen. La marche du train 2239 est déjà très tendue, un gain des minutes manquantes (environ 8) n’est malheureusement pas possible.

120 Montreux – Château-d’Oex – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (GoldenPass)	
<p>Les correspondances ne sont pas assurées en gare de Montreux pour les trains en direction du Valais (manque 2')</p> <p>Suppression des arrêts longs à Gstaad (direction Zweisimmen) ou Montbovon (direction Montreux) comme avec l’horaire 2018</p>	<p>L’horaire actuel (2018) est un horaire « travaux » qui a permis d'exécuter la rénovation de la gare de Montbovon. Cet horaire a des correspondances dégradées à Montbovon, des solutions ont dû être trouvées pour 2018 mais qui ne seront plus acceptées par le canton de Fribourg en 2019.</p> <p>Pour ces raisons, l’entreprise MOB a décidé de revenir à l'horaire 2017. L'horaire 2019 devrait être plus stable et devrait résoudre les problèmes des retards sur la Riviera vaudoise. Les correspondances en direction du Valais sont perdues, les points de croisements et les temps de parcours ne permettent pas d'arriver plus tôt à Montreux.</p>
<p>Prolonger les trains 2338, 2358 et 2360 de Sonzier vers Chamby ou Les Avants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Concernant le train 2338 (dp de Montreux à 14h15) : Le temps de parcours et la rotation du matériel roulant ne permettent pas de circuler jusqu'à Chamby. Soit les marches des trains suivantes seraient dégradées (2228, 2221, 2123, 2340, 2341) et leurs correspondances rompues, soit une composition et un mécanicien supplémentaires seraient nécessaires. Le MOB ne souhaite pas donner suite à cette demande. • Le train 2358 (dp de Montreux à 18h15) : Du lundi au vendredi, ce train circule déjà jusqu'aux Avants. • Le train 2360 (dp de Montreux à 18h15) : Les samedis et dimanches (et fêtes), il serait possible de prolonger ce train jusqu'à Chamby mais au retour, il y aurait une rupture de correspondance sur l’IR vers Genève Aéroport. Le MOB ne souhaite pas donner suite à cette demande.
<p>Ajout d’un train à 20h44 ou 20h53 pour Chamby, surtout le vendredi soir</p>	<p>Un départ à 20h44 serait possible mais nécessite une composition supplémentaire. Cela engendrerait des coûts disproportionnés. L’entreprise MOB y est défavorable.</p> <p>De plus, le taux de couverture des charges par les recettes de cette ligne est déjà très bas. Une augmentation des charges risquerait de faire perdre la part de financement de la Confédération (47%) à l’indemnisation du déficit d’exploitation, ce qui est inacceptable pour la DGMR-MT.</p>
<p>Ponctualité du train 2301 (arrivée à Montreux à 06h37)</p>	<p>Après analyse de l’entreprise MOB, le train 2301 a été quelques fois en retard, suite à une panne de véhicule ou en raison d’un croisement avec train retardé suite aux travaux. Mais ce train n'est pas quotidiennement en retard. Par ailleurs, à Montreux, il y a plusieurs correspondances CFF au départ de Montreux en direction de Lausanne : 06h41 ou à 06h47.</p>
<p>Les horaires en gare de Château-d’Oex restent peu lisibles, départs à xxh02 ou xxh12/13 en alternance</p>	<p>Cette situation va perdurer jusqu’en décembre 2020. En effet, à cet horizon, la mise en place des liaisons GoldenPassExpress (Montreux – Interlaken Ost) permettra de reprendre en profondeur les horaires de la ligne Montreux – Zweisimmen.</p>

Transports routiers

CarPostal - Région Ouest

56 Mex – Vufflens-la-Ville – Bussigny (cadre 10.056)	
Desserte du village d'Aclens	L'horaire de la ligne 56 ne permet pas de desservir le village d'Aclens avec les moyens actuels (un véhicule) tout en assurant les correspondances à Vufflens-la-Ville et à Bussigny.
383 Montpreveyres – Mézières – Carrouge – Vucherens – Syens (cadre 10.383)	
Soigner les correspondances entre les lignes 383 et 62 à la halte « Mézières VD, station »	<p>L'horaire de la ligne 383 est coordonné avec les horaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la ligne 62 en direction d'Epalinges à Montpreveyres, • des lignes desservant « Mézières VD, village » (62, 65 et 75), en direction de Lausanne puis Moudon, • de la ligne 62 aux autres arrêts (« Carrouge VD, centre », « Vulliens, Halte TL », « Vucherens, village », « Syens, Clos du Château », « Syens, Champ-du-Chêne »), en direction de Lausanne et/ou Moudon • des écoles à Mézières. <p>L'horaire retenu est un compromis prenant en compte toutes ces possibilités mais ne pouvant pas toutes les satisfaire.</p> <p>Compte tenu de ces contraintes, les arrivées à "Mézières VD, station" des courses 38301 et 38303 ont été avancées respectivement de 5 et 3 minutes afin d'assurer de meilleures correspondances avec la ligne 62 lors de retards dus aux conditions hivernales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrivée de la ligne 383 de Vulliens à 6h28, départ de la ligne 62 pour les Croisettes à 6h34, • arrivée de la ligne 383 de Vulliens à 7h21, départ de la ligne 62 pour les Croisettes à 7h25.
420 Echallens – Penthéraz – Chavornay (cadre 10.420)	
Ajouter des courses à 10h et 11h, compléter la cadence horaire de 6h à 22h	<p>La fréquentation actuelle de la ligne 420 ne permet pas un financement de courses supplémentaires selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération et le Canton.</p> <p>En effet, la fréquentation observée de 133 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant correspond à une offre de 9 paires de courses par jour, pour une offre 2019 planifiée à 11 paires de courses par jour. Une cadence horaire intégrale nécessiterait 3 fois plus de voyageurs sur le tronçon déterminant.</p>
Améliorer la ponctualité de la ligne	Le temps de parcours sera adapté par l'entreprise dès décembre 2018 et une amélioration supplémentaire sera effectuée dès le 12 août 2019 en lien avec le nouvel horaire qui pourra être mis en place du fait du décalage du LEB de 7,5 minutes.

435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	
Comblent le trou de desserte entre 7h40 et 9h40	La fréquentation de la ligne 435, qui était de 269 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant en 2017, pourrait permettre le cofinancement fédéral de 13 paires de courses par jour selon les critères d'adéquation entre l'offre et la demande de la Confédération. En 2018, l'offre de la ligne 435 était de 11 paires de courses par jour du lundi au vendredi. Dès décembre 2018, la DGMR entre en matière pour l'introduction d'une 12 ^e paire de courses par jour (Thierrens 19h35 – Epalinges 20h16 et Epalinges 20h17 – Thierrens 20h56). Le coût d'une 13 ^e paire de courses en heures creuses a été estimé à environ Fr. 76'000.- par année par l'entreprise. Cette dernière ne rentre pas dans le budget alloué par les commanditaires pour l'année 2019 mais sera réévaluée pour la période d'horaire 2020-2021.

540 Avenches – Villars-le-Grand – Cudrefin (cadre 20.540)	
Assurer une correspondance à Cudrefin entre les lignes 540 et 535 pour assurer des liaisons sur Ins	Assurer la correspondance à Cudrefin entre les lignes 540 et 535 imposerait d'avancer l'horaire de la ligne 540 dans le sens Avenches – Cudrefin de 2 minutes et de le retarder de 2 minutes dans le sens Cudrefin – Avenches, laissant des temps de correspondance de seulement 2 minutes à la gare d'Avenches avec les trains de et pour Payerne. Priorité doit être donnée sur la stabilité de la correspondance avec les trains à Avenches. L'horaire de la ligne 540 ne sera donc pas modifié pour 2019. En revanche, la DGMR-MT et CarPostal prennent bonne note de la requête et évalueront d'autres options pour les horaires suivants.

562 Payerne – Combremont-le-Petit – Thierrens (cadre 20.562)	
Rétablir un départ de Combremont-le-Petit à 5h55	Lors du changement d'horaire de décembre 2017 l'horaire de la ligne 562 a dû être adapté aux nouvelles contraintes de correspondance à Payerne (croisées de trains aux minutes 15 et 45 environ). En conséquence, le départ de la première course a été décalé de 5h58 à 6h15. L'opportunité d'ajouter une course supplémentaire anticipée de 30 minutes (Combremont 5h45 – Payerne 6h11) sera évaluée dans le cadre de l'horaire 2020 en fonction des disponibilités budgétaires.

564 Granges-près-Marnand – Trey / Henniez – Seigneux – Sédeilles (cadre 20.564)	
Ajouter des courses supplémentaires le matin	Les statistiques de fréquentation 2018 provisoires tablent sur une charge d'environ 115 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant de la ligne 564, ce qui correspond à une offre de 8 paires de courses par jour selon les critères d'adéquation entre l'offre et la demande de la Confédération. L'offre 2018-2019 de la ligne compte déjà 10 paires de courses. Un doublement de la fréquentation de la ligne est nécessaire pour justifier le passage à 12 paires de courses par jour.
Assurer la desserte du hameau de XIII-Cantons	La desserte du hameau de XIII-Cantons par la ligne 564 a été étudiée dans le cadre de la création de cette nouvelle ligne mais a dû être écartée du fait d'une voirie non adaptée entre Seigneux et XIII-Cantons. La situation sera réévaluée par l'entreprise, la DGMR et les différents partenaires concernés en vue du changement d'horaire de décembre 2019. Il convient de relever que la desserte de XIII-Cantons nécessiterait de dévier la ligne depuis Seigneux via la route cantonale 616-IL-S puis de faire une piqûre sur Henniez depuis la RC 601-B-P avant de rejoindre Granges-Marnand (et l'inverse dans l'autre sens). Un temps de parcours supplémentaire de quelques minutes ainsi que l'aménagement de nouveaux arrêts à Seigneux, Henniez et XIII-Cantons serait à considérer.
Favoriser les correspondances en direction de Payerne à Granges-Marnand (attente de moins de 10 minutes)	<p>L'horaire de la ligne 564 a été prévu de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer des correspondances pour et de Lausanne pour les habitants des différentes localités desservies, • assurer la desserte des écoliers de l'établissement primaire de Granges-Marnand, • assurer la liaison entre Granges-sous-Trey et Payerne (via correspondance à Trey sur la ligne de bus 561) en compensation de la suppression de la halte ferroviaire de Trey. <p>Techniquement, il n'est pas possible d'assurer la correspondance en direction de Payerne en plus de ces trois contraintes. Il n'est pas non plus possible de privilégier les correspondances en direction de Payerne plutôt que Lausanne sans péjorer les autres liaisons mentionnées ci-avant.</p>

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Ajouter des courses à 10h et 11h, compléter la cadence horaire de 6h à 22h	La fréquentation actuelle de la ligne 675 ne permet pas un financement de courses supplémentaires selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération, le Canton et les Communes. En effet, la fréquentation observée de 130 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant correspond à une offre de 9 paires de courses par jour, pour une offre 2019 planifiée à 11 paires de courses par jour. Une cadence horaire intégrale nécessiterait 3 fois plus de voyageurs sur le tronçon déterminant.
Améliorer la ponctualité de la ligne	Le temps de parcours sera adapté par l'entreprise dès décembre 2018 et une amélioration supplémentaire sera effectuée dès le 12 août 2019.

684 Croy-Romainmôtier – Mont-la-Ville (cadre 10.684)	
Afficher les correspondances avec la ligne de bus 10.760 à Mont-la-Ville	Les horaires des bus MBC n'étaient pas disponibles au moment de l'impression des cadres horaires pour la consultation, mais ces correspondances apparaîtront bien dans la version définitive de l'horaire.
685 Orbe – Ballaigues – Vallorbe (cadre 10.685)	
Desservir Ballaigues, collège avec les courses 68507, 68509, 68514 et 68519	Les courses qui relient Vallorbe à Orbe passent par la Grand-Rue et desservent ainsi l'arrêt Ballaigues, poste. Elles ne peuvent desservir l'arrêt du collège tout en respectant les contraintes d'exploitation et de correspondance de la ligne. La suppression de l'arrêt au collège pour ces courses répond également à une intervention de l'ASCOVABANO qui constatait que les bus ne pouvaient pas toujours utiliser la route pour Ballaigues, collège.
Indiquer le passage par Ballaigues, poste pour la course 68510	CarPostal a "lié" les courses 68510 et 68513, ce qui permettra d'obtenir un trajet Vallorbe – Ballaigues, poste entre 8h27 et 8h51 lors d'une requête sur le site internet des CFF des horaires.
Améliorer les correspondances entre les lignes 685 et 613 au Creux	Les contraintes des deux lignes rendent cette correspondance très aléatoire. Elle est possible le matin : la course 68507 sera modifiée afin de passer au Creux à 6h53 et assurer la correspondance avec la ligne 613 (départ 6h55 pour Yverdon).
Faire apparaître les correspondances entre les lignes 685 et 686 sur l'application CFF	CarPostal a fait le nécessaire pour que cela apparaisse dans l'application CFF.
Correspondance entre les lignes 685 et 680 pour les relations avec Method, Rances, Valeyres-sous-Rances, Agiez, Bofflens, Arnex	Certaines correspondances existent déjà à Orbe entre les lignes 680 et 685, mais les contraintes sur les deux lignes rendent la systématisation difficile. Une opportunité existe vers 7h : la course 68507 est légèrement avancée avec une arrivée au Creux à 6h53 (départ d'Orbe à 6h23 maintenu) pour correspondance avec la course 302 quittant le Creux à 6h55 pour arriver à Yverdon-les-Bains à 7h19.
Ajout de courses supplémentaires en soirée (départ de Vallorbe à 19h54 et 20h54)	Le volume d'offre sur les lignes régionales doit respecter des règles d'adéquation entre l'offre et la demande fixées par la Confédération. Sur la ligne 685, l'offre planifiée à ce jour correspond à la demande observée (environ 340 voyageurs par jour). A noter également que le coût de ces deux courses supplémentaires est estimé à plus de CHF 100'000.- par année, pour une demande estimée à 10 à 15 voyageurs par jour.

686 Orbe – Baulmes (cadre 10.686)	
Faire apparaître les correspondances avec l'Orbe – Chavornay	Les horaires des trains Orbe – Chavornay n'étaient pas disponibles au moment de l'impression des cadres horaires pour la consultation, mais ces correspondances apparaîtront bien dans la version définitive de l'horaire.
720 Allaman – Aubonne – Gimel – St-George (cadre 10.720)	
Comblement des trous de desserte le week-end	Les courses manquantes le week-end permettent de desservir Le Brassus à moindre coût (même bus que la 720). Pour permettre une cadence horaire le week-end sur la ligne 720 tout en conservant la desserte du col du Marchairuz (les samedis et dimanches en été), un service supplémentaire est nécessaire. Le coût est estimé à CHF 65'000.- environ. La DGMR-MT n'entre pas en matière pour le financement de ces courses supplémentaires pour l'horaire 2019. A noter que la ligne 10.720 compte déjà 17 paires de courses le samedi et 15 le dimanche. Toutefois, au vu de la progression de la fréquentation de la ligne le week-end, cette demande sera reconsidérée pour l'horaire 2020.
721 Rolle – Aubonne – Allaman – (Signal-de-Bougy) (cadre 10.721)	
Assurer le retour pour les gymnasiens de Morges terminant à 16h45	Une course supplémentaire Allaman 17h15 – Aubonne 17h21 sera mise à l'horaire de la ligne 721 dès le changement d'horaire de décembre 2018 en remplacement d'une course à vide. Celle-ci permettra la relation Morges 17h04 – Allaman 17h10, Allaman 17h15 – Aubonne 17h21 puis Aubonne 17h23 – Bougy-Villars 17h29.
725 Allaman – Aubonne – Gimel – Bière (cadre 10.725)	
Doubler la course 72506	La course 72506 est utilisée par les écoliers descendant de Gimel à Aubonne. Une doublure circule sur cette course depuis la rentrée scolaire d'août 2018.
Anticiper le départ d'Aubonne de 2 minutes pour fiabiliser les correspondances à Allaman	Les correspondances sont effectivement relativement courtes à Allaman (3 minutes). Les relevés de ponctualité établis par l'entreprise montrent toutefois que l'horaire est respecté, sauf cas particulier. Un décalage de l'horaire des courses pourrait être mis en œuvre facilement sur les courses Gimel – Allaman mais pas sur celles partant de Bière. Un horaire avec des horaires différenciés n'est pas souhaité. La ponctualité de la ligne continuera à être suivie en vue d'une éventuelle adaptation de l'horaire en 2020.

CarPostal - Région Sion

151 Bex – Monthey (cadre 12.151)	
Retarder la course 72100 de 5 minutes au départ de Bex	La demande de la Commune sera mise en œuvre dès le mois de décembre 2018, afin d'assurer la correspondance avec le train RE 3559 : arrivée du train à 15h05 et départ du bus à 15h10.

152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	
Avancer la course 62020 de 6 minutes	La demande de la Commune sera mise en œuvre dès le mois de décembre 2018, afin d'assurer la correspondance avec le train 1706 : arrivée du bus à 6h54 et départ du train à 6h58.

153 Bex – Fenalet-sur-Bex (cadre 12.153)	
Avancer la course 61020 de 7 minutes	La demande de la Commune sera mise en œuvre dès le mois de décembre 2018, afin d'assurer la correspondance avec le train 1706 : arrivée du bus à 6h54 et départ du train à 6h58.

171 Le Sépey–Leysin, 173 Le Sépey–Col-des-Mosses et 174 Château-d'Oex–Col-des-Mosses (cadres 12.171, 12.173 et 12.174)	
Création d'une ligne unique entre Château-d'Oex, le Col-des-Mosses, Le Sépey et Leysin Optimisation des temps de correspondance au Col-des-Mosses entre la ligne du Sépey et celle de Château-d'Oex	<p>Cette proposition est à l'étude mais n'est réalisable qu'avec une réorganisation des horaires ferroviaires du MOB et de l'ASD. Actuellement, les horaires des lignes 171, 172 et 173 sont basés sur les correspondances avec les trains en gare du Sépey (en direction d'Aigle) et coordonnés avec les horaires scolaires. De l'autre côté du Col-des-Mosses, l'horaire de la ligne 174 est établi en visant des correspondances avec le MOB à Château-d'Oex, des correspondances avec la ligne 173 au Col-des-Mosses et en prenant compte les horaires des écoles de Château-d'Oex (sans pouvoir satisfaire l'ensemble de ces objectifs pour chaque course).</p> <p>Pour rappel, en 2002, les Communes concernées par ces lignes avaient demandé de scinder en deux la ligne 124.10 Château d'Oex – Col-des-Mosses – Le Sépey pour permettre de répondre aux besoins spécifiques de chacun des versants. Une refonte des horaires dans la région est prévue à horizon décembre 2020. Elle s'efforcera de concilier les besoins locaux et les besoins touristiques.</p>

174 Château-d'Oex – Col-des-Mosses (cadre 12.174)	
Assurer une correspondance avec les trains pour Montreux en gare de Château-d'Oex l'après-midi, par exemple en avançant le départ de la course de 17h01 du Col-des-Mosses à 16h42	<p>La course au départ du Col-des-Mosses de 17h01 ne peut être avancée car le bus arrive à 16h59 (départ de Château-d'Oex à 16h27 avec des élèves), donne correspondance au bus pour le Sépey de 17h00 puis repart pour Château-d'Oex à 17h01. Un départ du col des Mosses à 16h42 ne permettrait pas une arrivée à Château-d'Oex pour le train de 17h13 (arrivée du bus à 17h14).</p> <p>Une amélioration de ces horaires ne sera réalisable qu'avec une réorganisation des horaires ferroviaires du MOB et de l'ASD, partiellement prévue à l'horizon décembre 2020.</p>

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

702 Tolochenaz – Morges – Lonay – Echandens – Bussigny VD (cadre 10.702)	
Attente de la correspondance avec le train RER5 arrivant le dimanche à 21h16 à Bussigny lors de retards	<p>Depuis décembre 2017, la correspondance est rendue possible si le train RER5 arrive à l'heure, avec un départ de la ligne 702 prévu à 21h18. La ligne 702 ne peut cependant pas attendre davantage, afin d'assurer la correspondance avec les autres lignes urbaines à la gare de Morges. L'attente du train S5 à Bussigny peut pénaliser ainsi d'autres voyageurs à la gare de Morges. Les MBC regrettent cette situation, mais ont décidé de prioriser les correspondances à la gare de Morges.</p>

724 Morges – St-Prex – Etoy (cadre 10.724)	
Prolongement jusqu'à Allaman dès l'horaire 2020 souhaité par la Municipalité de St-Prex	<p>Tous les partenaires œuvrent actuellement pour que le prolongement de la ligne 724 entre Etoy et Allaman soit effectif dès le changement d'horaire de décembre 2019.</p>

730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)	
Renforcement de la cadence à 30 minutes toute la journée	<p>En décembre 2017 l'offre de la ligne 730 a été renforcée entre Morges et Colombier à raison de 5 paires de courses, offrant une cadence à la demi-heure le matin entre 6h et 8h et le soir entre 16h30 et 19h30. 3 de ces paires de courses supplémentaires sont financées par les mécanismes usuels du trafic régional de voyageurs et les 2 paires de courses restantes sont financées par la commune d'Echichens.</p> <p>Sur les lignes de transport public régionales, le nombre de courses cofinancées par la Confédération dépend entre autres du nombre de voyageurs utilisant la ligne. A ce jour, l'augmentation de fréquentation constatée ne permet pas de justifier un renforcement supplémentaire de l'offre en semaine.</p>

730 Morges – Cottens – Cossonay-Ville (cadre 10.730)	
Renforcement de l'offre le dimanche	Un renforcement de l'offre de la ligne 730 les samedis et dimanches est actuellement en cours d'analyse entre la DGMR-MT et les MBC pour une mise en service au plus tôt en décembre 2019.
Course 7033 à retarder à 12h15 comme en 2018	Le cadre horaire n'avait pas été mis à jour. L'heure de départ de Morges gare est bien maintenue à 12h15 comme en 2018.
Retarder le départ de Cossonay après 12h19 pour les élèves terminant à 12h15 le mercredi	La DGMR-MT et les MBC sont en contact avec l'ASiCoPe afin de trouver la meilleure solution possible pour faire correspondre horaires des transports publics et horaires des écoles. Il n'est pas possible d'assurer un retour adapté aux élèves terminant à 12h15 avec les transports publics sur les trois lignes 730, 735 et 750.

735 Morges – Aclens – Cossonay-Ville (cadre 10.735)	
Avancer le départ de Cossonay de 12h45 pour les élèves terminant à 12h15 le mercredi	La DGMR-MT et les MBC sont en contact avec l'ASiCoPe afin de trouver la meilleure solution possible pour faire correspondre horaires des transports publics et horaires des écoles. Il n'est pas possible d'assurer un retour adapté aux élèves terminant à 12h15 avec les transports publics sur les trois lignes 730, 735 et 750.

750 Cossonay-Penthalaz – L'Isle (cadre 10.750)	
Avancer le départ de Cossonay de 12h51 pour les élèves terminant à 12h15 le mercredi	La DGMR-MT et les MBC sont en contact avec l'ASiCoPe afin de trouver la meilleure solution possible pour faire correspondre horaires des transports publics et horaires des écoles. Il n'est pas possible d'assurer un retour adapté aux élèves terminant à 12h15 avec les transports publics sur les trois lignes 730, 735 et 750.
Retarder le départ de Cossonay de 11h29 pour les élèves terminant à 11h25	Le départ de la course 7509 de l'arrêt Cossonay-Ville, centre est prévu à 11h34, ce qui devrait laisser suffisamment de temps aux élèves terminant les cours à 11h25 pour se rendre à l'arrêt de bus.

tl : Transports publics de la région lausannoise

54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	
<p><i>Les aménagements en traversée de Morrens nécessaires au prolongement de la ligne 54 en direction du Mont-sur-Lausanne ne pouvant être effectués à temps (en raison d'un recours), le prolongement de la ligne 54 est reporté au mois d'août 2019 au plus tôt. Dans l'intervalle, la desserte de Morrens sera assurée par les tl par une ligne Cheseaux-sur-Lausanne – Cugy selon l'horaire 2018 de la ligne CarPostal 10.415, reconduit jusqu'à nouvel avis.</i></p>	
<p>Assurer les correspondances entre le LEB et la ligne 54 dans la direction Bercher – Renens</p>	<p>L'horaire de la future ligne 54 prolongée a été pensé pour assurer les correspondances avec le LEB en direction de Lausanne. Il n'est pas possible d'assurer les correspondances dans toutes les directions à tous les nœuds de correspondance de la ligne. Toutefois, compte tenu du report de la mise en service de la ligne 54, et des différentes remarques reçues dans le cadre de la consultation, l'horaire de la ligne 54 va être retravaillé.</p>
<p>Adapter l'horaire pour permettre aux écoliers terminant à 15h15 à Cugy de prendre la ligne 54 à destination de Morrens</p>	<p>Dans un premier temps, l'horaire de la ligne 415 entre Cugy et Cheseaux va être reconduit, avec un départ à 15h39. L'horaire de la ligne 54 prolongée sera revu en prenant en considération les différentes remarques reçues dans le cadre de la consultation.</p>
<p>Assurer les correspondances à Renens avec les RegioExpress en direction de l'ouest (départs aux minutes 27 ou 57, arrivées aux minutes 02 ou 32)</p>	<p>L'horaire de la future ligne 54 prolongée a été pensé pour assurer les correspondances avec le LEB à Cheseaux pour les flux Morrens – Cheseaux – Lausanne et Echallens – Cheseaux – Renens. Il n'est pas possible d'assurer les correspondances dans toutes les directions à tous les nœuds de correspondance de la ligne. Toutefois, compte tenu du report de la mise en service de la ligne 54, et des différentes remarques reçues dans le cadre de la consultation, l'horaire de la ligne 54 va être retravaillé.</p>
<p>Fusionner la zone taxibus de Montheron avec la future zone taxibus de Morrens</p>	<p>Il ne sera pas possible de proposer une seule et même zone taxibus pour Morrens et Montheron car l'objectif même de l'offre proposée vise des buts différents. Toutefois, les clients pourront se rendre de Morrens à Montheron avec transbordement à Cugy en cas de besoin.</p>

60 Lausanne – Cugy VD – Bottens – Froideville (cadre 10.060)	
<p>Augmenter l'offre aux heures creuses (soirées, samedi matin et dimanche)</p>	<p>Aux heures creuses, la ligne 60 présente une cadence 1h30. Les tl et la DGMR-MT étudient la possibilité de renforcer l'offre aux heures creuses, mais au plus tôt pour le changement d'horaire de décembre 2019.</p>

62 Epalinges – Mézières VD – Moudon (cadre 10.062)	
Entre 17h et 19h, proposer la cadence 15 minutes jusqu'à Moudon et pas seulement jusqu'à Mézières	La cadence 15 minutes prolongée entre Mézières et Moudon nécessite l'engagement d'un véhicule supplémentaire, ce qui engendre des coûts supplémentaires importants (environ 200'000.- CHF/an). Ce développement sera étudié en vue de l'horaire 2020, en fonction de l'évolution de la fréquentation observée sur la branche Mézières – Moudon de la ligne.
67 Pully – Belmont-sur-Lausanne – Grandvaux – Cully (cadre 10.067)	
Conserver l'exploitation par minibus de la ligne	L'offre 2018 de la ligne 67, exploitée par minibus, sera reconduite pour l'année 2019. Toutefois, la taille des véhicules ne permet aujourd'hui pas l'augmentation nécessaire de la fréquentation de la ligne (en ajoutant une clientèle scolaire entre Cully et Grandvaux notamment) pour répondre aux critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération. Ainsi, le nombre de courses de la ligne devra être revu à la baisse pour l'année 2020 afin de conserver le cofinancement fédéral.
956 Montheron – Cugy VD/Lausanne Taxibus (cadre 10.956)	
Maintenir l'offre taxibus dans ce secteur	Les horaires de la prestation Taxibus n'ont pas été publiés dans le cadre de la consultation d'horaire car ils ne seront pas modifiés en 2019 par rapport à l'offre 2018.

TPC : Transports publics du Chablais

111 Aigle – Villeneuve VD (cadre 12.111)	
Proposer une course toutes les heures jusqu'à minuit	L'horaire 2019 de la ligne 111 est renforcé par rapport à l'horaire 2018. En relation avec la desserte de l'hôpital Riviera-Chablais, le renforcement des heures de pointe a été privilégié car il présente un potentiel de clientèle plus important. Le trou de desserte du soir est aujourd'hui justifié par le respect de la loi sur la durée du travail des conducteur nécessitant d'avoir une pause après 5 heures de conduite. Une réorganisation de ces tours de service sera envisagée dans le cadre de l'horaire 2020 afin d'offrir une cadence la plus régulière possible.
Assurer la correspondance à Aigle pour les habitants de Bex se rendant à l'hôpital de Rennaz dans les deux sens	Pour donner de bonnes correspondances dans les deux sens, la ligne doit circuler avec une cadence à la demi-heure entre Aigle et Villeneuve. Ainsi, des relations en 35 à 40 minutes sont possibles à ces heures (départ de Rennaz à 15h22, arrivée à Bex à 15h57, idem à 16h22-16h57, 17h22-18h02 et 18h22-19h02). Le soir, des relations supplémentaires en environ 40 minutes sont possibles via Villeneuve lors de l'arrêt de certains trains RegioExpress et InterRegio à Villeneuve et Bex. Progressivement, la cadence de deux bus par heure devrait être offerte intégralement sur la ligne 111, en fonction de l'augmentation de sa fréquentation. La DGMR-MT et les TPC suivront l'évolution de la fréquentation de la ligne.

TPN : Transports publics nyonnais

814 Coppet – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.814)	
Cadence à la demi-heure aux heures de pointe	Les Communes du Conseil régional de Nyon ont sollicité la DGMR-MT pour l'ajout de 4 paires de courses aux heures de pointe entre Divonne-les-Bains et Coppet pour l'horaire 2019. La demande intervenant au milieu de la période biennale 2018-2019 avec des offres déjà conventionnées, la mesure est planifiée pour l'horaire suivant (changement d'horaire de décembre 2019), sous réserve des contraintes de commande du Groupement de coopération transfrontalière des transports publics (commanditaire de l'offre) et des disponibilités budgétaires des différents partenaires.
Ajout de paires de courses entre Divonne-les-Bains et Maconnex	Les partenaires finançant l'offre de transport public sur sol français ont reporté d'une année la mise en service d'une offre de transport public entre Divonne-les-Bains et Maconnex.

Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix

613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	
<i>Lors des trois prochaines années d'horaire, seules des modifications mineures pourront être apportées à l'horaire de la ligne 613. Une refonte globale de ce secteur est prévue à l'horizon de l'horaire 2022 en lien avec les développements du RER Vaud.</i>	
Assurer les correspondances au Creux entre les lignes 685 et 613	<p>Les bus de la ligne 10.613 sont principalement calés sur les horaires du gymnase d'Yverdon et les trains de la Vallée de Joux. L'heure de passage des bus au Creux peut donc difficilement être retardée ou avancée, car les bus n'arriveraient pas à l'heure au Gymnase, respectivement partiraient trop tard du Gymnase. L'horaire de la ligne 685 est également très contraint (correspondances avec les trains).</p> <p>Certaines correspondances sont déjà existantes au retour d'Yverdon : correspondances au Creux 13h28/33 et 18h26/32. Pour le matin, la course 68507 de la ligne 685 sera décalée pour assurer la correspondance au Creux sur la course de la ligne 613 partant à 6h55.</p>
Privilégier les départs depuis Vallorbe le week-end sur le RER Vaud plutôt que la ligne de la Vallée	<p>La ligne 613 privilégie les trajets Yverdon-les-Bains – Paris via TGV ainsi que Yverdon-les-Bains - Vallée de Joux. Elle offre également du côté d'Yverdon les correspondances sur l'IC 5 de/pour Neuchâtel, Bienne et Zurich.</p> <p>Le week-end, le trajet Ballaigues – Lausanne est assuré via Orbe (OC) et le trajet Lausanne – Ballaigues via Yverdon.</p>
Correspondance avec l'OC le week-end	Une correspondance de 2-3 minutes est prévue entre Orbe, poste (ligne 613) et Orbe, Gare (train Orbe-Chavornay).

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

203 La Tour-de-Peilz centre – Vevey gare (cadre 10.203)	
Horaire cadencé lundi-samedi avec 2 courses supplémentaires le soir, adapté aux horaires des écoles	La Municipalité de La Tour-de-Peilz a accepté la proposition d'augmentation des prestations demandées dans le postulat.

210 Villeneuve VD gare – centres commerciaux - gare (cadre 10.210)	
Décaler le départ des courses du soir de 2 minutes pour assurer la correspondance avec les IR/RE Lausanne – Saint-Maurice	Les arrivées à Villeneuve sont planifiées à 17h15, 17h45 et 18h15 pour des départs direction Aigle à 17h24, 17h55 et 18h24. Le temps de correspondance est suffisant.

292 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (Bus nocturne) (cadre 10.292)	
Modification du tracé et de l'horaire pour offrir une correspondance à Palézieux avec le train de Lausanne arrivant à 3h15	Ces prestations étant commandées par les Communes, celles-ci doivent adresser leur demande aux VMCV directement.